

Conseil de la Vie Sociale EHPAD

Procès-Verbal de la séance du 16 septembre 2024

Etaient présents :

- Représentants des familles et des usagers : Mme CARO T, Mme COUPLAN, Mme LORET
- Représentants des résidents : M. PILETTE, Mme JANNOU et Mme CARO A
- Représentante du personnel : Mme DAVID
- Représentante des mandataires judiciaires à la protection des majeurs : Mme DE BROC
- Représentants de l'organisme gestionnaire : M. LOCQUET, Directeur
- Représentants des membres de l'équipe médico-soignante : M. DROUITEAU, responsable hôtelier et C. KERRESPRES-PENNEC, responsable du Foyer de vie et de l'accueil de jour de Lamballe

Absentes excusées : Sœur Honorine (supérieure de la Communauté des sœurs et membre du Conseil Local), Mme AUFFRET (représentante des familles), Mmes SURGE, JEGU et FOLIO (représentantes du personnel), Mme SURGET Maryannick, membre France Assos Santé Bretagne (Représentante d'une association d'usagers extérieurs), Mme MORVAN (directrice des soins Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve)

Invitée: B. LE GOURRIEREC, animatrice

Rédacteur : L. GUYONY, assistante de direction et référente qualité gestion des risques

Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 juin 2024

Points représentants des familles:

- **Point et/ou réponses apportées sur les sujets évoqués lors du précédent CVS (tableau suivi d'actions)**

Cf tableau en pièce jointe

- **Compte-rendu sur les différentes réunions passées depuis le dernier CVS**

Mme CARO a été conviée aux 3 réunions suivantes :

- ✓ Comité qualité du groupe le 27 juin : Mme CARO demande quelle(s) action(s) l'établissement prévoit pour la semaine de la sécurité des patients programmée du 16 au 20 septembre : A Moncontour, les salariés vont être sensibilisés à la vaccination contre la grippe saisonnière via un jeu de 20 cartes questions/réponses. Et deux silhouettes du CAPPSS Bretagne sur les droits des usagers devaient être installées à l'accueil



principal de la Maison et au Kornog. Commandées fin juin, elles ne sont malheureusement pas encore arrivées. Elles seront mises en place dès réception.

- ✓ Journée du CAPPS du 28/06 sur la liberté d'aller/venir où la Maison de Moncontour faisait partie des intervenants.
- ✓ Groupe de travail sur la rédaction d'un contrat unique : l'usager, une fois accompagnée par la Maison de Moncontour, ne signerait qu'un contrat, qui couvrirait aussi bien sa prise en charge par VIVAM, qu'en accueil de jour ou encore hébergement temporaire ou permanent si besoin.



- **Bilan de la période estivale**

Les résidents présents indiquent être satisfaits de leur été. Du point de vue des professionnels : le mois de juillet a été serein dans l'ensemble – le mois d'août est toujours plus compliqué mais cette année, il l'a été moins que les années précédentes. En revanche, il y a plus de difficultés sur septembre cette fois : de plus en plus de salariés « seniors » privilégient cette période et il y a moins de saisonniers disponibles.

Il convient de souligner le travail important fait par l'encadrement et le service RH pour préparer la période estivale. Il faut noter cependant quelques mauvaises pratiques à la marge, mais qui peuvent impacter la qualité de l'accompagnement (saisonniers ne venant pas au dernier moment ou n'honorant pas leur contrat jusqu'au bout)

- **Interrogations sur l'accueil des jeunes salariés et les effectifs du week-end**

Dans l'été, un résident de la Clarté a été très violent vis-à-vis d'une jeune aide-soignante. Mme COUPLAN, témoin de la scène, s'interroge sur l'accueil et l'accompagnement des nouveaux salariés, notamment l'été.

M. LOCQUET rappelle dès que c'est possible, des journées en doublure sont organisées, et ce, tout au long de l'année, pour accueillir les nouveaux professionnels. Il explique également que beaucoup de salariés diplômés sont embauchés et que lors de leur formation,



ils ont été formés à faire face à ce type de situation. Idée évoquée de faire une journée « accueil nouveau salarié » avant chaque saison estivale.

Toujours à la Clarté, Mme COUPLAN exprime son inquiétude sur l'effectif présent le week-end : 2 salariés. R. LOCQUET revoit ce point avec l'équipe d'encadrement, notamment pour la fin de journée où les tensions peuvent être les plus fortes.

- **Questionnement sur l'animation le week-end**

L'animation travaille le dimanche depuis le 8 septembre. Pour le moment, ce sont des activités individuelles qui sont proposées.

Mme COUPLAN a été interpellé par d'autres familles de la Clarté qui ont exprimé un ressenti de moins d'animations sur ce service qu'auparavant. Mme LE GOURRIEREC, animatrice, explique que les animations en groupe à la Clarté ont désormais lieu plus souvent le matin, donc c'est peut-être pour ça que les familles les voient moins.

Un travail va être fait avec les animateurs pour qu'ils proposent plus d'activités individuelles.

- **Demande de plus d'espaces de verdure et de possibilité de sorties pour les résidents, notamment à mobilité réduite**

Depuis la construction du Kornog, le parc a diminué et les familles et résidents de l'EHPAD ont moins d'espaces de verdure pour se promener.

Quand l'accueil principal sera déplacé à proximité de l'entrée du Kornog, l'espace de balade sera plus ouvert.

Points établissement (EHPAD) :

- **Présentation du tapis de marche EzyGain**

Grâce à un financement de l'ARS (Plan d'Aide à l'Investissement 2023), l'établissement a pu acquérir un nouveau tapis de marche qui est présenté aux membres du CVS.

Les retours sur ce tapis sont très satisfaisants, que ce soit des résidents qui l'utilisent ou de la kinésithérapeute qui s'en sert beaucoup. Il permet en effet de pratiquer de nombreux exercices, même pour des personnes en fauteuil roulant qui peuvent faire encore avec tout un travail au niveau des membres supérieurs, tout en se distrayant.



Les membres du CVS trouvent cet appareil très intéressant et proposent à ce qu'encore plus de résidents puissent s'en servir. Une réflexion va être lancée.

- **Présentation du règlement de fonctionnement de l'EHPAD (et retour sur le contrôle sur pièces de l'ARS)**

Les 3 prescriptions issues du contrôle sur pièces effectuées par l'ARS en février dernier sont présentées en instance.

Tous les membres présents attestent qu'ils ont bien été sollicités pour la rédaction du projet d'établissement (participation aux groupes de travail) et qu'ils ont bien été consulté sur le règlement de fonctionnement de l'EHPAD, mise à jour en septembre 2023.

Points établissement (en commun avec les membres du CVS FOYER)

- **Présentation du bilan des évènements indésirables 2023**

Le bilan a été envoyé à tous pour lecture avant la séance.

Quelques étonnements : baisse du nombre de déclarations sur le foyer (hypothèse : nouveau bâtiment donc risques en moins ?) ; augmentation des violences verbales et physiques par rapport à 2022 (car on les tolère moins aujourd'hui ?). Pour faire face à ce dernier point, une formation est prévue les 3 et 4 octobre pour 12 professionnels sur la gestion de la violence et de l'agressivité).

Etonnement également du peu de remerciements écrits des familles.

- **Retour sur les plaintes et réclamations exprimées depuis le dernier CVS**

Depuis le dernier CVS, une famille mécontente de la prise en charge de sa maman s'est exprimée sur Google. La direction tient à préciser que malgré de nombreuses

sollicitations, cette famille n'avait pas répondu aux invitations proposées pour venir échanger.

- **Préparation des élections des CVS en janvier prochain**

La préparation des élections des CVS, qui sont à renouveler au 1^{er} trimestre 2025, va être un temps fort du second semestre. Une campagne électorale des résidents est attendue, en lien avec l'équipe de vie sociale.



En ce qui concerne les familles, un temps d'information est fixé **le vendredi 29 novembre à 18h à la Salle Saint-Thomas** : les représentants actuels sont invités à venir partager leur expérience. L'établissement va très probablement proposer une double possibilité de vote (électronique et papier).

- **Projet d'établissement :**

- ✓ **Evolution des missions de l'établissement**

- **Etat d'avancement de la mise en place du Centre de Ressources Territorial (CRT)**

Le CRT est aujourd'hui complètement actif sur son volet 2 (20 personnes accompagnées début septembre, très bientôt elles seront 30, la capacité maximum à ce jour).

Le siège du groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve va soutenir l'établissement afin d'expérimenter l'accompagnement de 10 personnes supplémentaires, pour des personnes vieillissantes en situation de handicap à compter du 1^{er} janvier 2025 (expérimentation sur deux ans), habitant dans un rayon de 20 minutes autour de Moncontour. Mme DE BROCC demande de bien associer les organismes de tutelles à ce nouveau déploiement : M. LOCQUET répond que ce sera bien le cas, car elles seront de précieux partenaires.

La mise en place du volet 1 va débuter au 3^{ème} trimestre 2024 : l'établissement va ouvrir ses portes pour permettre à des personnes d'être moins isolées et leur proposer des ateliers de prévention. Des formations vont également être proposées

à des professionnels du domicile, grâce à l'expertise de la Maison dans certains domaines (nutrition, conseils pour éviter les chutes...)



▪ **Création d'un Tiers Lieu**

Comme indiqué lors du précédent CVS, le dossier visant à ouvrir un jardin partagé dans un espace non utilisé aujourd'hui de la Maison a été déposé en juillet. La réponse de l'ARS est attendue pour la fin de l'année.

✓ **Vivre chez soi :**

▪ **Extension de la mise en place des tenues civiles professionnelles**

Elles sont en place aujourd'hui dans les services Ajoncs et Clarté. L'effet est très positif sur les résidents. Il reste quelques ajustements au niveau logistique à prévoir.

Une fois ces mises au point « techniques » faites, les tenues seront élargies à l'équipe infirmière et au secteur PHV (à savoir les services Ruche, Saint-Joseph et Arc-en-Ciel).

▪ **Ouverture des secteurs protégés**

M. LOCQUET commence par rappeler la loi : les personnes ne peuvent être enfermées que sous des conditions strictement encadrées : le défenseur des droits regarde de plus en plus les EHPAD et leurs secteurs dits « protégés ». Des contentieux sont à attendre dans les prochaines années.



Au-delà de la seule question juridique, c'est l'enjeu éthique de la privation de liberté aujourd'hui en cours qui est en question. Ces pratiques supposent que la sécurité est plus importante que la liberté pour des personnes fragiles.

Aussi, les effets négatifs de l'enfermement- ne sont plus à prouver : il accentue la perte d'autonomie et génère d'importantes conséquences sur l'agressivité et l'anxiété des personnes.

M. LOCQUET précise que cette démarche d'ouverture des portes de l'établissement, ce n'est pas une remise en cause de la sécurité. Cette ouverture doit se faire de façon individuelle et adaptée selon le résident. Elle s'organise et s'accompagne à travers de nouvelles pratiques professionnelles, la mise en place de nouvelles technologies, etc...

Une conférence sur la liberté d'aller/venir est programmée le 5 novembre prochain, de 14h à 17h, à l'intention de toutes les familles et les professionnels de la Maison de Moncontour. Des experts interviendront et des retours d'expériences seront présentés.

▪ **Projet restauration**



Une expérimentation va être tentée : produire un repas, dans sa totalité, dans un service. Parce que quand on est chez nous, on prépare le repas.

Un premier groupe de travail sur ce projet est prévu le 13 novembre de 10h à 12h à Moncontour : des représentants des usagers seraient les bienvenus. Si vous êtes intéressé(e), merci de vous rapprocher d'Alain DROUITEAU, responsable hôtelier.

✓ **Plan directeur :**

▪ **Point sur les Maisons d'Yffiniac**

5 architectes étaient en lice pour le choix final : le lauréat est le cabinet ADA – présentation de leur projet sur affiche en séance.

▪ **Devenir du bâtiment Oasis**

De premières réflexions sur le programme architectural du bâtiment OASIS ont eu lieu avant l'été. L'idée directrice est de pouvoir y accueillir 30 personnes de l'EHPAD, dans une logique de 3 appartements (1 par étage) de 10 personnes. La conception, la distribution et l'aménagement suivront cet esprit.

Un premier programme sera présenté avant la fin du mois de septembre.

● **Vie sociale : activités passées et à venir**



En juillet/août, les animations quotidiennes se sont poursuivies : lecture du journal, jeux de société, ateliers créatifs (création de décoration pour les jeux olympiques, découverte du quilling, création de la décoration d'automne), d'expressions, mémoire, bois (création d'une jardinière), pâtisserie, quizz, jeu musicaux et d'adresse, art floral, boules bretonnes, cinéma et activités individuelles.

De nombreux partenaires sont intervenus (et continuent à intervenir) : Blouses roses les mardis, association chez Yvonne pour les atelier tricots (création de couverture pour des résidents de Lourdes), gym douce avec Siel Bleu, musicothérapie avec Emilie, contes avec Vassili, chants avec JP KING, Handpan, une troupe de jeunes saxophonistes, ...

A noter également de nombreuses sorties : Aquarev Loudéac, ludothèque et arborétum à Quessoy, Bibliothèque à Moncontour, moules frites à Planguenoual, visite exposition à Pléneuf-Val-André, après-midi au terre, à la pêche à Jugon...

Pour cette fin d'année, il convient de noter entre autres : la célébration de la Saint Thomas le 23 septembre (messe, repas festif et animation de Manu Roblès l'après-midi), une boum organisée par l'IFAS de Lamballe le 9 octobre, la semaine du goût du 14 au 18 octobre sur le thème cette année de la pomme de terre, le retour de la Braderie les 14 et 15 novembre l'expo vente des créations des résidents les 6 et 7 décembre, une exposition de tableaux de Robert GERNOT du 2 octobre au 31 décembre avec un vernissage ouvert à tous le 2 octobre à 14h30...



Prochain CVS : lundi 16 décembre 2024 à 14h45 à la Salle Saint-Thomas

T. CARO
Présidente

J-M PILLETTE
Vice-Président